

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 20-24 octobre 2003

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURES

Point 10 de l'ordre du
jour

Pour approbation



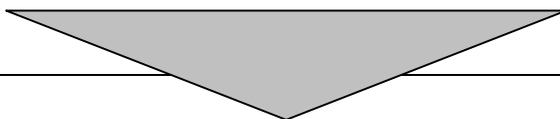
Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2003/10-A/1
17 octobre 2003
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004-2005

Note du Bureau et du Secrétariat

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire du Conseil d'administration: M. T. Yanga tél.: 066513-2603

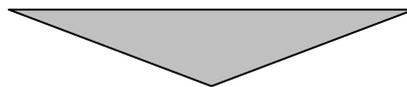
Sous-Secrétaire du Conseil d'administration: M. O. Bula Escobar tél.: 066513-2326

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



1. À sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs recommandations visant à renforcer la gouvernance du Programme alimentaire mondial. Le Conseil a, entre autres, pris la décision selon laquelle: "C'est le Conseil lui-même qui devrait assurer la planification stratégique de ses activités. En octobre de chaque année, le Conseil devrait examiner son programme de travail pour l'exercice biennal à venir et analyser rétrospectivement ses activités au cours des 12 mois écoulés."¹
2. Conformément aux décisions régissant la gouvernance, le Conseil peut aussi souhaiter:
 - a) envisager l'opportunité d'organiser un colloque de temps à autre²;
 - b) identifier les thèmes qu'il y aurait intérêt à traiter dans le cadre de consultations informelles avant qu'ils ne soient soumis au Conseil pour décision³; et
 - c) examiner si des réunions d'information préalables à ses sessions devraient être organisées en 2004, et dans l'affirmative, sur quel(s) sujet(s)⁴.
3. Le Conseil peut également souhaiter discuter de la finalité des documents présentés.
4. Le programme de travail ci-après a été préparé par le Secrétariat sur les indications du Bureau. Il propose au Conseil, **pour examen et approbation**, un calendrier des sessions pour les années 2004 et 2005 ainsi qu'un aperçu général de l'ordre du jour provisoire annoté de chaque session.
5. Ce document inclut par ailleurs, pour information, le projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et autres réunions importantes en 2004–2005 que les trois institutions ont préparé dans un souci d'harmonisation de leurs calendriers. Les dates de réunions de chacune des organisations sont présentées sous réserve de leur approbation par les organes directeurs concernés.

Projet de décision



Le Conseil approuve le programme de travail provisoire du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2004–2005 tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat et amendé par le Conseil durant ses débats.

Le Conseil décide par ailleurs que le Bureau, en consultation avec les membres, peut revoir le programme de travail et/ou décider si des séances d'information préalables aux sessions et des consultations informelles sont nécessaires et, dans l'affirmative, sur quel(s) sujet(s).

¹ Décision 2000/EB.3/1 du Conseil d'administration, sous-paragraphe q), du 26 octobre 2000 (WFP/EB.3/2000/13).

² Ibid., sous-paragraphe c).

³ Ibid., sous-paragraphe j).

⁴ Ibid., sous-paragraphe s).



**RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004-2005**

EB.1/2004 (23–27 février)	EB.A/2004 (24–28 mai)	EB.2/2004 (31 mai–4 juin)	EB.3/2004 (18–22 octobre)
INTRODUCTION ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau ➤ Désignation du Rapporteur	INTRODUCTION ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur	INTRODUCTION ➤ Adoption de l'ordre du jour (A)	INTRODUCTION ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E) ➤ Évaluation des besoins d'urgence (A/E) ➤ Rapport de situation sur le cofinancement de l'ONUSIDA par le PAM (I) ➤ Suite donnée à la Résolution A/56/201 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal des activités opérationnelles de développement (I) ➤ Politique du PAM régissant le recrutement du personnel et la représentation géographique des États membres (E)	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E) ➤ Rapport annuel d'exécution pour 2003 (A) y compris entre autres: – Rapport sur les pertes après livraison – État de la dotation en ressources des opérations – Suite donnée aux résolutions du Conseil économique et social – Synthèse des résultats des évaluations – Rapport intérimaire sur les indicateurs de performance dans le cadre de la gestion axée sur les résultats ➤ Questions relatives à la nutrition (E/A) – Nutrition et situations d'urgence – Enrichissement des aliments – Vivres pour la nutrition	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E) ➤ Mise à jour de la synthèse des politiques générales du PAM (I) ➤ Suite donnée aux Résolutions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale adoptées en 2003 (E) ➤ Rapport intérimaire sur les stratégies de retrait pour les programmes d'alimentation scolaire (I) ➤ Filets de protection appuyés par l'aide alimentaire (A/E) ➤ Renforcement du potentiel national et régional (A/E) ➤ Ciblage (A/E)
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES ➤ Rapport financier général (y compris Rapport du Directeur exécutif sur les dérogations à l'application des coûts (articles XII.4 et XIII.4 du Règlement général)) (E) ➤ Comptes vérifiés de l'exercice biennal 2002–2003—accompagnés des observations du CCQAB et du Comité financier de la FAO (y compris Rapport sur la situation du Compte de péréquation AAP) (A) ➤ Amendements au Règlement financier du PAM (A) ➤ Rapport du Bureau de l'Inspecteur général (E) ➤ Objectif de contributions du PAM (2005–2006) (A)	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES ➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes
RAPPORTS D'ÉVALUATION ➤ Évaluation thématique des IPSR (E) ➤ Évaluation des secours aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) dans le République démocratique du Congo (E) ➤ Évaluation de l'UNJLC en Iraq— Note d'information (I)	RAPPORTS D'ÉVALUATION	RAPPORTS D'ÉVALUATION ➤ Évaluation de l'opération d'urgence contre la sécheresse au Sahel (E)	RAPPORTS D'ÉVALUATION ➤ IPSR Afghanistan (E) ➤ Portefeuille d'opérations de secours en Érythrée (E) ➤ IPSR Région côtière de l'Afrique de l'Ouest (E) ➤ Évaluation interinstitutions des Nations Unies de la planification d'urgence pour l'opération en Iraq (E)
QUESTIONS OPÉRATIONNELLES Rapport sur le passage des secours au développement (I)	QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	QUESTIONS OPÉRATIONNELLES Projet de programmes de pays (E) ➤ Madagascar ➤ Sierra Leone	QUESTIONS OPÉRATIONNELLES Programmes de pays (A) ➤ Madagascar ➤ Sierra Leone



EB.1/2004 (23–27 février)	EB.A/2004 (24-28 mai)	EB.2/2004 (31 mai-4 juin)	EB.3/2004 (18–22 octobre)
<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bénin ➤ Gambie <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Arménie ➤ Cambodge ➤ Indonésie ➤ Népal ➤ République du Congo ➤ Soudan <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p>		<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Équateur ➤ Laos ➤ Pérou (alimentation scolaire/nutrition) <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de pays Burkina Faso ➤ Programme de pays Ouganda <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afrique du Sud ➤ Algérie ➤ Éthiopie ➤ Myanmar <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2003) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO</p>	<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Côte d'Ivoire ➤ Guatemala ➤ République centrafricaine <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Éthiopie ➤ Iran ➤ Libéria ➤ Région côtière de l'Afrique de l'Ouest ➤ Ouganda ➤ Sri Lanka <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2004) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO</p>
<p><i>Questions d'organisation et de procédures</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Directives concernant la politique de sécurité alimentaire en milieu urbain (I) 	<p><i>Questions d'organisation et de procédures</i></p>	<p><i>Questions d'organisation et de procédures</i></p>	<p><i>Questions d'organisation et de procédures</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2005-2006 et identification des questions qui rendront nécessaire une consultation informelle (A)
<p><i>Questions d'administration et de gestion</i></p>	<p><i>Questions d'administration et de gestion</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I) ➤ Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I) 	<p><i>Questions d'administration et de gestion</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports du Corps commun d'inspection (E) 	<p><i>Questions d'administration et de gestion</i></p>
<p><i>Résumé des travaux de la troisième session ordinaire de 2003 du Conseil d'administration</i></p>		<p><i>Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2004 du Conseil d'administration</i></p>	<p><i>Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire et de la session annuelle de 2004 du Conseil d'administration</i></p>
<p><i>Questions diverses</i></p>	<p><i>Questions diverses</i></p>	<p><i>Questions diverses</i></p>	<p><i>Questions diverses</i></p>



**RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004-2005**

EB.1/2005 (31 janvier-4 février)	EB.A/2005 (30 mai-3 juin)	EB.2/2005 (6-10 juin)	EB.3/2005 (7-11 novembre)
INTRODUCTION ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau ➤ Désignation du Rapporteur	INTRODUCTION ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur	INTRODUCTION ➤ Adoption de l'ordre du jour (A)	INTRODUCTION ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E) ➤ Définition des situations d'urgence (A) ➤ Vivres pour la formation (E)	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E) ➤ Rapport annuel d'exécution pour 2004 (A) ➤ Plan stratégique (2005-2008) (A) ➤ Rapport d'activité sur la mise en oeuvre de la politique du PAM concernant le VIH/SIDA (I) ➤ Sources de l'aide alimentaire (C) ➤ Achats et passations de marché locaux (E)	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E) ➤ Mise à jour de la synthèse des politiques générale du PAM (I) ➤ Accès humanitaire (A/E) ➤ Retrait des situations d'urgence (A/E)
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES ➤ Rapport financier général (E)	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES ➤ Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2006-2007 (A) y compris le budget et le plan de travail du Bureau de l'évaluation ➤ Mise à jour des initiatives de contrôle/de la gestion des risques (I) ➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (I)
RAPPORTS D'ÉVALUATION ➤ Évaluation thématique des programmes de nutrition (E) ➤ Évaluation en temps réel d'une nouvelle opération d'urgence (E)	RAPPORTS D'ÉVALUATION	RAPPORTS D'ÉVALUATION ➤ Programme de pays Bangladesh ➤ Programme de pays Tchad ➤ Programme de pays Ouganda ➤ Portefeuille de projets au Rwanda ➤ Évaluation thématique consacrée à l'efficacité du ciblage ➤ Étude d'impact de l'OEDE	RAPPORTS D'ÉVALUATION ➤ Évaluation thématique des activités vivres pour la création d'actifs ➤ IPSR Angola ➤ IPSR Colombie ➤ Évaluation de l'impact du retrait en République populaire de Chine
QUESTIONS OPÉRATIONNELLES <i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i> a) Projets de développement b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement c) Interventions prolongées de secours et de redressement ➤ Ouganda ➤ République centrafricaine ➤ Tadjikistan d) Augmentations budgétaires pour des IPSR	QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	QUESTIONS OPÉRATIONNELLES Projet de programmes de pays (E) ➤ Bangladesh ➤ Burkina Faso ➤ Ghana ➤ Ouganda ➤ Tchad <i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i> a) Projets de développement ➤ Cap-Vert ➤ Laos ➤ Pérou (alimentation scolaire/nutrition) b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement ➤ Programme de pays Guinée c) Interventions prolongées de secours et de redressement ➤ Kenya ➤ Région des Grands Lacs d) Augmentations budgétaires pour des IPSR	QUESTIONS OPÉRATIONNELLES Programmes de pays (A) ➤ Bangladesh ➤ Burkina Faso ➤ Ghana ➤ Ouganda ➤ Tchad <i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i> a) Projets de développement b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement c) Interventions prolongées de secours et de redressement ➤ Afghanistan ➤ Azerbaïdjan ➤ Libéria ➤ Région côtière de l'Afrique de l'Ouest d) Augmentations budgétaires pour des IPSR



EB.1/2005 (31 janvier-4 février)	EB.A/2005 (30 mai-3 juin)	EB.2/2005 (6-10 juin)	EB.3/2005 (7-11 novembre)
		<i>Rapport du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet-31 décembre 2004) (I)</i> a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvées par le Directeur exécutif c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif e) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO	<i>Rapport du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier-30 juin 2005) (I)</i> a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvées par le Directeur exécutif c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif e) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO
<i>Questions d'organisation et de procédures</i>	<i>Questions d'organisation et de procédures</i>	<i>Questions d'organisation et de procédures</i>	<i>Questions d'organisation et de procédures</i> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2006-2007 et identification des questions qui exigeront une consultation informelle (A)
<i>Questions d'administration et de gestion</i>	<i>Questions d'administration et de gestion</i> ➤ Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I) ➤ Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)	<i>Questions d'administration et de gestion</i> ➤ Rapports du Corps commun d'inspection (E)	<i>Questions d'administration et de gestion</i>
<i>Résumé des travaux de la troisième session ordinaire de 2004 du Conseil d'administration</i>		<i>Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2005 du Conseil d'administration</i>	<i>Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire et de la session annuelle de 2005 du Conseil d'administration</i>
<i>Questions diverses</i>	<i>Questions diverses</i>	<i>Questions diverses</i>	<i>Questions diverses</i>



PROGRAMME PROVISOIRE DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004-2005

(présenté par sujet et par session)

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

- *Questions stratégiques actuelles et futures* (E) (point revenant à toutes les sessions)

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Directeur exécutif présentera au Conseil, **pour examen**, un exposé oral des questions stratégiques auxquelles le Programme est confronté.

EB.1/2004 - (23–27 février)

- *Évaluations des besoins d'urgence* (A/E)

Le Conseil d'administration, lors de la discussion de la première "Synthèse des politiques générales du PAM" à sa session annuelle de 2002, a demandé au Secrétariat de proposer des sujets de politique générale qui pourraient être examinés aux futures sessions, notamment en rapport avec les situations d'urgence. En collaboration avec ses partenaires, le PAM a entrepris d'analyser et d'affiner ses capacités d'évaluation des besoins d'urgence. Ce rapport examinera les résultats obtenus. Il sera soumis **pour approbation ou pour examen**, selon que les conclusions exigeront ou non du Conseil d'administration qu'il approuve l'introduction de changements spécifiques des politiques dans la "Synthèse des politiques générales du PAM".

- *Rapport de situation sur le cofinancement de l'ONUSIDA par le PAM* (I)

Lors de la discussion du rapport de politique générale sur le VIH/SIDA qui a eu lieu à la première session ordinaire de 2003 du Conseil, le Directeur exécutif a indiqué que le PAM irait de l'avant en ce qui concerne le cofinancement de l'ONUSIDA (Résumé des travaux, paragraphe 17, WFP/EB.1/2003/11). Le présent rapport, **pour information**, fera le point sur la situation de la demande de cofinancement de l'ONUSIDA faite par le PAM.

- *Suite donnée à la Résolution A/56/201 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal des activités opérationnelles de développement* (I)

À la suite de la présentation du document "Suites données aux résolutions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale concernant les mesures à prendre par les Conseils d'administration des fonds et programmes des Nations Unies" (WFP/EB.1/2003/4-E), le Conseil a recommandé que le Bureau examine le document et a demandé que le Secrétariat fasse rapport à une future session sur les mesures de suivi prises par le PAM conformément aux mandats contenus dans ces résolutions approuvées par le Conseil économique et social en 2002 et par l'Assemblée générale en 2001/2002. Ce document sera soumis **pour information**.

- *Politique du PAM régissant le recrutement du personnel et la représentation géographique des États membres* (E)

Compte tenu des observations et des questions soulevées par les membres au cours de la discussion de ce sujet à la session annuelle de 2003 du Conseil, le Directeur exécutif a proposé, et le Conseil a accepté, la soumission à une future session d'un nouveau document sur le même sujet. Ce document sera soumis au Conseil **pour examen**.



EB.A/2004 (24–28 mai)

➤ *Rapport annuel d'exécution pour 2003 (A)*

L'article VII.2 du Règlement général stipule que: "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, **pour examen et approbation**, un rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir".

La recommandation (h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance, stipule qu'"il devrait être élaboré un Rapport annuel d'exécution" sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé. Le rapport devrait contenir en annexes les informations actuellement fournies dans des documents distincts sur des sujets tels que les pertes après livraison, l'état de la dotation en ressources des opérations, les mesures prises suite aux résolutions du Conseil économique et social, les résultats de l'évaluation et leurs incidences en ce qui concerne les enseignements tirés, la responsabilité des résultats obtenus au niveau des réalisations et de l'impact des activités, etc.

➤ *Questions relatives à la nutrition (trois rapports proposés seront discutés ensemble) (E/A)*

Le Secrétariat propose que le Conseil d'administration centre la composante politique générale de cette session sur la nutrition puisqu'il s'agit de l'une des priorités stratégiques identifiées dans le projet de Plan stratégique qui n'a pas récemment fait l'objet de discussions de politique générale au Conseil. Ce point de l'ordre du jour couvrira les trois rapports suivants soumis **pour examen et approbation**:

1. Un rapport sur la **nutrition et les situations d'urgence** chercherait à montrer, faits à l'appui, comment le PAM et ses partenaires abordent actuellement la nutrition dans les situations d'urgence et suggérerait des moyens de renforcer l'impact nutritionnel des activités du PAM.
2. Un rapport sur les **vivres pour la nutrition** informerait le Conseil de l'examen en cours des programmes de nutrition maternelle et infantile appuyés par des aliments et identifierait les principes à la base de la conception et de la mise en œuvre d'interventions nutritionnelles efficaces.
3. Un rapport sur l'**enrichissement des aliments** montrerait l'importance d'utiliser l'aide alimentaire pour combattre les carences en micronutriments, soulignerait les expériences du PAM en matière d'enrichissement en micronutriments et proposerait des mesures pour développer les activités dans ce domaine, y compris en aidant les pays à se doter des moyens voulus.

EB.3/2004 (18–22 octobre)

➤ *Mise à jour de la synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La "Synthèse des politiques générales du PAM" a été soumise à l'origine au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2002. Une version mise à jour de ce document sera présentée au Conseil **pour information**. (Une mise à jour électronique est disponible sur le site web du PAM à l'adresse www.wfp.org).

➤ *Suite donnée aux Résolutions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale adoptées en 2003 (E)*

Le Conseil sera saisi, **pour examen**, d'un document soulignant les sections des résolutions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale adoptées en 2003 ayant trait aux activités du PAM. Ce document exposera dans le détail les problèmes qui exigent un examen et des mesures de suivi de la part des Conseils d'administration des fonds et des programmes des Nations Unies.



➤ *Rapport intérimaire sur les stratégies de retrait pour les programmes d'alimentation scolaire (I)*

Un "Rapport intérimaire sur les stratégies de retrait pour les programmes d'alimentation scolaire" sera présenté **pour information** en réponse à la décision prise par le Conseil à sa première session de 2003 (WFP/EB.1/2003/10) au cours des discussions relatives au document d'orientation sur les stratégies de retrait pour les programmes d'alimentation scolaire de demander un rapport intérimaire sur la mise en œuvre de la politique, qui serait soumis à la troisième session ordinaire du Conseil en 2004.

➤ *Filets de protection appuyés par l'aide alimentaire (A/E)*

Ce document examinera le rôle que pourrait jouer l'aide alimentaire dans le contexte de la protection sociale, y compris les répercussions possibles pour le PAM de la politique générale et de la programmation. Ce document sera soumis **pour approbation ou pour examen** selon que ses conclusions exigeront ou non que le Conseil approuve l'introduction de changements spécifiques de politique générale dans la "Synthèse des politiques générales du PAM".

➤ *Renforcement du potentiel national et régional (A/E)*

Ce document proposera au Conseil différentes modalités d'appui à la mise en place et au renforcement du potentiel national et régional dans le suivi d'une intervention du PAM. Il sera soumis **pour approbation ou pour examen** selon que ses conclusions exigeront ou non du Conseil d'administration qu'il approuve l'introduction de changements spécifiques de politique générale dans la "Synthèse des politiques générales du PAM".

➤ *Ciblage (A/E)*

Ce rapport examinera et évaluera les politiques et les pratiques du PAM en matière de ciblage, informera le Conseil des tendances les plus récentes dans ce domaine, et identifiera les problèmes ou les questions spécifiques auxquelles le Conseil souhaiterait prêter une attention particulière. Ce rapport sera soumis **pour examen ou pour approbation** selon que ses conclusions exigeront ou non du Conseil d'administration qu'il approuve l'introduction de changements spécifiques de politique générale dans la "Synthèse des politiques générales du PAM".

EB.1/2005 (31 janvier–4 février)

➤ *Définition des situations d'urgence (A)*

Ce document présenté **pour approbation** examinera l'actuelle définition des urgences au PAM à la lumière des définitions utilisées par d'autres organisations et partenaires des Nations Unies, ainsi que des tendances actuelles en matière d'urgence. Ce rapport est préparé suite à la demande présentée par le Conseil au cours des discussions qui ont eu lieu sur la première "Synthèse des politiques générales du PAM" à sa session annuelle de 2002, à l'effet que le Secrétariat propose des sujets de politique générale, et plus particulièrement des sujets en rapport avec les urgences, qui pourraient faire l'objet d'un débat à de futures sessions.

➤ *Vivres pour la formation (E)*

Ce document présenté **pour examen** examinera les enseignements tirés des expériences passées, en ce qui concerne notamment la mise en œuvre de l'engagement énoncé dans la politique concernant la problématique hommes-femmes, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2002, pour garantir que les femmes et les adolescentes représentent au moins 70 pour cent des participants aux activités de formation appuyée par une aide alimentaire.



EB.A/2005 (30 mai-3 juin)

➤ *Rapport annuel d'exécution pour 2004 (A)*

L'Article VII.2 du Règlement général stipule que "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, **pour examen et approbation**, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir."

La recommandation (h) sur la gouvernance, présentée dans le document "Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance" (WFP/EB.3/2000/3-A), approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000, stipule qu'"il devrait être élaboré un Rapport annuel d'exécution" sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé. Le rapport devrait contenir en annexes les informations actuellement fournies dans des documents distincts sur des sujets tels que les pertes après livraison, l'état de la dotation en ressources des opérations, les mesures prises suite aux résolutions du Conseil économique et social, les résultats de l'évaluation et leurs incidences en ce qui concerne les enseignements tirés, la responsabilité des résultats obtenus au niveau des réalisations et de l'impact des activités, etc.

➤ *Plan stratégique (2005-2008) (A)*

À sa troisième session ordinaire en 2000, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations figurant dans le rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation b) relative à la gouvernance, le Plan stratégique et financier actuel devrait être transformé en un Plan stratégique, en intégrant notamment des objectifs axés sur les résultats. Ce document a été présenté pour la première fois à la troisième session ordinaire de 2003. Ce document sera soumis au Conseil **pour approbation**.

➤ *Rapport d'activité sur la mise en œuvre de la politique du PAM concernant le VIH/SIDA (I)*

Un "Rapport d'activité sur la mise en œuvre de la politique du PAM concernant le VIH/SIDA" sera présenté **pour information** en réponse à la décision prise par le Conseil à sa première session ordinaire de 2003 (WFP/EB.1/2003/10) au cours de sa discussion du document de fond concernant le VIH/SIDA de demander un rapport d'activité sur la mise en œuvre de la politique qui serait soumis au Conseil en 2005.

➤ *Sources de l'aide alimentaire (E)*

Ce document présenté **pour examen** passera en revue l'évolution constatée au niveau de la disponibilité et des sources de l'aide alimentaire, ainsi que les incidences de cette évolution pour le Programme.

➤ *Achats et passations de marché locaux (E)*

Ce document présenté **pour examen** fournira des précisions sur les achats et les passations de marché concernant des services et des produits, ainsi que sur les avantages que les pays en développement pourraient en retirer.

EB.3/2005 (7-11 novembre)

➤ *Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La "Synthèse des politiques générales du PAM" a été soumise à l'origine au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2002. Une version mise à jour de ce document sera présentée au Conseil **pour information**. (Une mise à jour électronique est disponible sur le site web du PAM à l'adresse www.wfp.org).



➤ *Accès humanitaire (A/E)*

Ce document informera le Conseil des mécanismes qui orientent l'approche suivie par le Programme, en collaboration avec ses partenaires des Nations Unies, pour accéder en toute sécurité et sans entraves aux victimes d'urgences et chercher conseil en cas de besoin. Il est préparé en réponse à la demande formulée par le Conseil lors de la discussion de la première "Synthèse des politiques du PAM" à sa session annuelle de 2002, à l'effet que le Secrétariat propose des sujets de politique générale mettant l'accent sur les questions liées aux urgences, qui seraient discutés aux futures sessions. Le rapport sera soumis **pour approbation ou pour examen**, selon que ses conclusions exigeront ou non du Conseil d'administration qu'il approuve l'introduction de changements spécifiques de politique générale dans la "Synthèse des politiques générales du PAM".

➤ *Retrait des situations d'urgence (A/E)*

Ce document examinera les enseignements tirés des expériences du PAM et de partenaires lorsqu'ils ont mis fin à des opérations d'urgence dans des pays où des activités à plus long terme n'étaient pas jugées nécessaires. Il cherchera à orienter le Conseil vers des options de politique générale et des approches prometteuses. Il répond à la demande formulée par le Conseil, lors des discussions sur la première "Synthèse des politiques générales du PAM" à sa session annuelle de 2002, à l'effet que le Secrétariat propose des sujets de politique générale mettant l'accent sur la question des urgences qui feraient l'objet de discussion à de futures sessions. Le rapport sera soumis **pour approbation ou pour examen**, selon que ses conclusions exigeront ou non du Conseil d'administration qu'il approuve l'introduction de changements spécifiques de politique générale dans la "Synthèse des politiques générales du PAM".

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

EB.A/2004 (24–28 mai)

➤ *Rapport financier général (y compris le Rapport du Directeur exécutif sur les dérogations à l'application des coûts (articles XII.4 et XIII.4 du Règlement général)) (E)*

Le Conseil sera saisi, **pour examen**, d'un document exposant diverses questions financières connexes réunies dans un rapport de synthèse complet. Le document comportera notamment un document d'orientation sur la gestion des fonds locaux (gardés dans des bureaux décentralisés) et le Rapport du Directeur exécutif sur les dérogations à l'application des coûts.

➤ *Comptes vérifiés de l'exercice biennal 2002–2003—accompagnés des observations du CCQAB et du Comité financier de la FAO (y compris Rapport sur la situation du Compte de péréquation AAP) (A)*

Conformément à l'article XIV.6 b) du Règlement général, le Directeur exécutif soumettra au Conseil, **pour approbation**, les états financiers du PAM pour l'exercice biennal, ainsi que les rapports du Commissaire aux comptes. Les états financiers sont présentés sous couvert de la déclaration du Directeur exécutif concernant les comptes de l'exercice biennal.

En outre, et conformément à la demande présentée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2002, un rapport sur la situation du Compte de péréquation AAP sera présenté avec les comptes vérifiés pour l'exercice biennal.

➤ *Amendements au Règlement financier du PAM (A)*

En application de l'article XIV du Règlement général du PAM, le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des propositions d'amendement au Règlement financier. Les amendements proposés sont requis conformément aux décisions du Conseil au sujet de la gouvernance concernant le Plan stratégique et le Plan de gestion.



En application de l'article XIV.4 du Règlement général du PAM, le Directeur exécutif a transmis le document pour avis au CCQAB et au Comité financier de la FAO. Leurs commentaires et recommandations seront soumis au Conseil **pour information**.

➤ *Rapport du Bureau de l'Inspecteur général (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Règlement général du PAM, le Rapport du Bureau de l'Inspecteur général pour la période 2002–2003 sera soumis au Conseil d'administration **pour examen**. Le Conseil voudra peut-être formuler des observations à ce sujet, lesquelles seront transmises en même temps que le rapport au Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies, comme prévu par la décision 1996/EB.3/3 du Conseil.

➤ *Objectif de contributions du PAM (2005–2006) (A)*

Il sera soumis au Conseil, **pour approbation**, un document présentant l'objectif de contributions proposé par le Directeur exécutif pour l'exercice biennal 2005–2006 qui sera soumis à la Conférence pour les annonces de contributions convoquée par le Secrétaire général des Nations Unies et le Directeur général de la FAO, qui doit se tenir la première semaine de novembre 2004.

EB.3/2004 (18–22 octobre)

➤ *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes*

- ◇ Rapport final sur l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans son rapport sur les états financiers de l'exercice biennal 2000-2001
- ◇ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans son rapport sur les états financiers de l'exercice biennal 2002-2003

EB.A/2005 (30 mai-3 juin)

➤ *Rapport financier général (E)*

Le Conseil sera saisi, **pour examen**, d'un document exposant diverses questions financières connexes réunies dans un rapport de synthèse complet.

Conformément à l'Article XIV.4 du Règlement Général, le Directeur exécutif transmettra le document pour examen au CCQAB et au Comité financier de la FAO. Leurs observations et recommandations seront soumises au Conseil d'administration **pour information**.

EB.3/2005 (7–11 novembre)

➤ *Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2006-2007 y compris le budget et le plan de travail du Bureau de l'évaluation pour 2006–2007 (A)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations figurant dans le rapport de son Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation f) relative à la gouvernance, un Plan de gestion devait être soumis au Conseil d'administration à chaque exercice biennal financier, et ce à partir de sa troisième session ordinaire de 2003 (Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005). Ce document sera soumis au Conseil **pour approbation**.



➤ *Mise à jour des initiatives de contrôle/de la gestion des risques (I)*

Il s'agit d'une mise à jour du Rapport "Mécanismes de supervision: pratiques optimales" (WFP/EB.3/2003/5-D/1) présenté au Conseil d'administration à sa troisième session ordinaire de 2003. Le rapport traite des améliorations et des renforcements que le Secrétariat a décidé de mettre en œuvre, du plan d'exécution et des progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des tâches définies dans le plan d'exécution ou lors de la mise en route du processus de gestion des risques au niveau de l'Organisation, et fixe un calendrier pour l'élaboration d'une politique et d'une stratégie de gestion des risques au niveau du PAM et pour leur mise en œuvre dans tous les bureaux régionaux et bureaux de pays et autres services concernés du Programme.

➤ *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (I)*

Deuxième rapport intérimaire sur l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans son rapport sur les états financiers de l'exercice biennal 2002-2003.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

EB.1/2004 (23–27 février)

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil **pour examen**. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et des notes d'information connexes résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en œuvre les recommandations. La note d'information concernant l'évaluation de l'UNJLC en Iraq est pour information.

➤ *Évaluation thématique des IPSR*

La catégorie des IPSR a été introduite en 1998 pour remplacer l'ancienne catégorie plus restrictive des interventions prolongées de secours (IPS) destinées aux réfugiés et aux personnes déplacées. La nouvelle catégorie met davantage l'accent sur la réhabilitation et le redressement. Cette évaluation thématique porte sur la pertinence et l'efficacité de la catégorie des IPSR, et plus particulièrement sur la valeur ajoutée apportée par la transformation des anciennes IPS et des opérations d'urgence en IPSR.

➤ *Évaluation des secours aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) dans la République démocratique du Congo*

L'évaluation a été entreprise dans la RDC en mars-avril 2003. Elle portait sur l'efficacité des opérations de secours du PAM à destination d'environ 1,4 million de personnes déplacées dans le pays et s'appuyait sur des études de cas géographiques cherchant à saisir les particularités de chacune des régions du pays. Une approche faisant résolument appel à la participation a été adoptée.

➤ *Évaluation de l'UNJLC en Iraq—Note d'information*

À la demande du Service du transport de surface (OTL), une évaluation du Centre logistique conjoint des Nations Unies en Iraq a été entreprise en septembre 2003. Elle permettra d'établir des comparaisons avec l'évaluation menée précédemment par l'UNJLC en Afghanistan et d'en tirer des enseignements dont bénéficieront les futurs UNJLC.



EB.2/2004 (31 mai-4 juin)

Le document d'évaluation présenté sous ce point de l'ordre du jour sera soumis au Conseil **pour examen**. Le Conseil est invité à prendre note du rapport.

- Évaluation de l'opération d'urgence contre la sécheresse au Sahel (E)

Au moment de la rédaction du présent rapport, on établit le texte définitif du document de fond de cette évaluation. Il est prévu que la mission ait lieu en novembre 2003 et se rende dans trois des cinq pays couverts par l'opération d'urgence (Mali, Mauritanie et Sénégal ou Gambie), qui totalisent plus de 90 pour cent des bénéficiaires prévus. L'évaluation portera essentiellement sur l'atteinte des deux principaux objectifs (appui nutritionnel et maintien des actifs) du document de planification.

EB.3/2004 (18-22 octobre)

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil **pour examen**. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et des notes d'information connexes résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

- IPSR Afghanistan

L'évaluation de l'IPSR en Afghanistan aura lieu au début de 2004 et portera essentiellement sur le passage des activités d'urgence aux activités de redressement dans le pays, et sur le rôle de l'aide alimentaire dans le nouveau contexte afghan. Le document de fond est en cours d'établissement. Un atelier de planification-évaluation préliminaire aura lieu à Kaboul en novembre 2003.

- Portefeuille d'opérations de secours en Érythrée

L'évaluation du portefeuille d'opérations de secours en Érythrée aura lieu en octobre/novembre 2003. Elle portera essentiellement sur les résultats des opérations de secours et sur les liens entre urgence et redressement.

- IPSR Région côtière de l'Afrique de l'Ouest

L'IPSR pour la Région côtière de l'Afrique de l'Ouest est la plus importante et la plus longue opération de secours menée par le PAM dans la région. Elle a été évaluée par l'OEDE en 1996. Le document de fond pour cette nouvelle évaluation, qui devrait avoir lieu au début de 2004, est en cours de finalisation. L'évaluation portera sans doute principalement sur les PDI, vu le regain d'intérêt pour ce groupe dans la région, ainsi que sur les avantages et les contraintes de l'approche régionale.

- Évaluation interinstitutions des Nations Unies de la planification d'urgence pour l'opération en Iraq

Les discussions au sujet de l'évaluation interinstitutions proposée ont commencé au cours de l'été 2003, mais les récents événements à Bagdad pourront faire reporter la mission et, par suite, la soumission du rapport d'évaluation. L'OCHA dirige la mise au point du cadre conceptuel et du mandat de la mission à laquelle pourraient participer notamment le HCR, l'UNICEF et le PAM. L'actuel projet de cadre conceptuel porte sur la planification d'urgence et son impact sur l'efficacité des opérations.



EB.1/2005 (31 janvier–4 février)

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil **pour examen**. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et des notes d'information connexes résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

- Évaluation thématique des programmes de nutrition

L'évaluation thématique portera sur différentes approches utilisées dans les programmes de nutrition et se fondera sur un certain nombre d'études de cas menées dans différentes régions géographiques. L'évaluation aura lieu en 2004 et doit être conduite en étroite collaboration avec le Service de la nutrition (PSPN), avec lequel le rapport conceptuel est actuellement mis au point.

- Évaluation en temps réel d'une nouvelle opération d'urgence⁵

L'opération d'urgence sur laquelle portera cette seconde évaluation en temps réel reste à identifier. D'après le plan actuel, il devrait s'agir d'une opération d'urgence démarrant rapidement et couvrant un seul pays. (La première évaluation en temps réel du PAM portait sur l'opération d'urgence dans la région de l'Afrique australe qui compte six pays et a eu lieu en 2002-2003).

EB.2/2005 (6–10 juin)

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil **pour examen**. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et des notes d'information connexes résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

- Programme de pays Bangladesh
- Programme de pays Ouganda
- Programme de pays Tchad

Les trois évaluations de programmes de pays ci-dessus se conformeront au mandat établi pour chacune plutôt qu'au mandat générique précédemment utilisé et porteront essentiellement sur la pertinence et les résultats des activités. Les programmes de pays du Tchad et de l'Ouganda sont des programmes de la première génération; celui du Bangladesh est un programme de la seconde génération.

- Portefeuille de projets au Rwanda

L'évaluation du portefeuille de projets au Rwanda portera sur les opérations de secours et les activités de développement du PAM dans le pays, y compris sur les liens entre les deux.

- Évaluation thématique consacrée à l'efficacité du ciblage

Le document de fond pour cette évaluation thématique est en cours d'élaboration. On pense que l'évaluation se référera à des évaluations antérieures de l'OEDE et utilisera un certain nombre de nouvelles études de cas. Elle mettra tout spécialement l'accent sur l'efficacité du ciblage dans les opérations de secours.

Par ailleurs, une étude d'impact de l'OEDE sera présentée **pour examen**. L'étude examinera l'impact des évaluations dirigées par l'OEDE et ses recommandations, l'accent étant mis sur le suivi à moyen et long terme des principales recommandations résultant des évaluations entreprises ces dernières années.

⁵L'évaluation en temps réel portera sur une nouvelle opération d'urgence qui débutera en 2004. Au moment de la rédaction de ce rapport, l'opération n'a pas encore été identifiée.



EB.3/2005 (7–11 novembre)

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil **pour examen**. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et des notes d'information connexes résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

- Évaluation thématique des activités vivres pour la création d'actifs

L'évaluation devrait commencer dans la seconde moitié de 2004 et porter sur les mesures prises par le PAM pour créer des actifs durables. Le cadre conceptuel sera établi en étroite concertation avec le Département des Politiques et des Affaires extérieures (PED).

- IPSR Angola

L'évaluation de l'IPSR conduite en Angola fera suite à l'évaluation effectuée à la fin de 2001 et devrait fournir des enseignements intéressants vu les changements politiques qui sont intervenus depuis lors.

- IPSR Colombie

Le cadre conceptuel pour l'évaluation de l'IPSR exécutée en Colombie reste à mettre au point. L'évaluation devrait avoir lieu au début de 2005.

- Évaluation de l'impact du retrait en République populaire de Chine

L'évaluation devrait avoir lieu à la fin de 2004 ou au début de 2005. Elle portera sur l'impact des opérations du PAM pendant les 20 années de sa présence dans le pays, soit depuis le début des années 80.

QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

EB.1/2004 (23–27 février)

- Rapport sur le passage des secours au développement (I)

Le Conseil sera saisi du Rapport sur le passage des secours au développement établi par le nouveau Groupe de travail de New York. Le rapport sera soumis au Conseil **pour information**.

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

a) Projets de développement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des projets de développement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Bénin
- Gambie



b) Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Arménie
- Cambodge
- Indonésie
- Népal
- République du Congo
- Soudan

EB.2/2004 (31 mai-4 juin)*Projet de programmes de pays (E)*

En octobre 2002, le Conseil d'administration a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la deuxième session ordinaire du Conseil, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site web du PAM et approuvés à la troisième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays ci-après seront approuvés sur cette base:

- Madagascar
- Sierra Leone

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

a) Projets de développement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des projets de développement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Laos
- Pérou (alimentation scolaire/nutrition)
- Équateur

b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des augmentations budgétaires pour les projets de développement ci-après, d'un montant supérieur à celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver

- Programme de pays Burkina Faso
- Programme de pays Ouganda

c) Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Afrique du Sud
- Algérie
- Éthiopie
- Myanmar



Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2003) (I)

Le Conseil sera saisi, **pour information**, des documents résumant les projets de développement, les IPSR et les opérations d'urgence; et les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

EB.3/2004 (18–22 octobre)

Programmes de pays (A)

En octobre 2002, le Conseil d'administration a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la deuxième session ordinaire, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site web du PAM et approuvés à la troisième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Le programme de pays ci-après sera approuvé sur cette base:

- Madagascar
- Sierra Leone

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

a) Projets de développement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des projets de développement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Côte d'Ivoire
- Guatemala
- République centrafricaine

b) Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Éthiopie
- Iran
- Libéria
- Ouganda
- Région côtière de l'Afrique de l'Ouest
- Sri Lanka

Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2004) (I)

Le Conseil sera saisi, **pour information**, des documents résumant les projets de développement, les IPSR et les opérations d'urgence; et les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.



EB.1/2005 (31 janvier–4 février)

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

a) Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Ouganda
- République centrafricaine
- Tadjikistan

EB.2/2005 (6–10 juin)

Projet de programmes de pays (E)

En octobre 2002, le Conseil d'administration a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la deuxième session ordinaire, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site web du PAM et approuvés à la troisième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivant seront approuvés sur cette base:

- Bangladesh
- Burkina Faso
- Ghana
- Ouganda
- Tchad

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

a) Projets de développement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des projets de développement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Cap-Vert
- Laos
- Pérou (alimentation scolaire/nutrition)

b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation** de l'augmentation budgétaire pour le projet de développement ci-après, d'un montant supérieur à celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver

- Programme de pays Guinée

c) Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Kenya
- Région des Grands Lacs



Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2004) (I)

Le Conseil sera saisi, **pour information**, des documents résumant les projets de développement, les IPSR et les opérations d'urgence; et les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

EB.3/2005 (7–11 novembre)*Programmes de pays (A)*

En octobre 2002, le Conseil d'administration a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la deuxième session ordinaire, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site web du PAM et approuvés à la troisième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Bangladesh
- Burkina Faso
- Ghana
- Ouganda
- Tchad

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

a) Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, **pour approbation**, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Azerbaïdjan
- Afghanistan
- Libéria
- Région côtière de l'Afrique de l'Ouest

Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2005) (I)

Le Conseil sera saisi, **pour information**, des documents résumant les projets de développement, les IPSR et les opérations d'urgence; et les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURES**EB.1/2004 - (23–27 février)**

- *Directives concernant la politique de sécurité alimentaire en milieu urbain (I)*

Le Conseil a demandé au Secrétariat au cours des débats qui ont eu lieu à la session annuelle de 2002 sur le document d'orientation sur l'insécurité alimentaire en milieu urbain de fournir à une future session des directives pour la mise en œuvre de la politique. Un rapport contenant ces directives sera présenté au Conseil d'administration **pour information**.



EB.3/2004 (18–22 octobre)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2005-2006 et identification des questions qui rendront nécessaire une consultation informelle (A)

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, **pour approbation**, de son Programme de travail pour l'exercice biennal 2005-2006. Conformément à ses décisions 2000/EB.A/6 et 2000/EB.3/1, prises au cours de l'examen du Programme de travail provisoire, le Conseil devrait en outre:

- ◇ donner des avis sur la destination de chaque document (pour approbation, pour examen, ou pour information);
- ◇ examiner la justification d'un éventuel symposium sur l'aide alimentaire;
- ◇ identifier les sujets qui auraient intérêt à être examinés dans le cadre d'une consultation informelle avant d'être soumis au Conseil pour décision;
- ◇ considérer les travaux des 12 mois précédents; décider s'il y a lieu d'organiser pour l'année à venir des séances d'information et, dans l'affirmative, sur quels sujets.

EB.3/2005 (7–11 novembre)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2006-2007 et identification des questions qui exigent une consultation informelle (E/A)

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, **pour examen et approbation**, de son Programme de travail pour l'exercice biennal pour 2006-2007. Conformément aux décisions 2000/EB.A/6 et 2000/EB.3/1 prises au cours de l'examen du Programme de travail provisoire, le Conseil devrait en outre:

- ◇ donner des avis sur la destination de chaque document (pour approbation, pour examen, ou pour information);
- ◇ étudier la justification d'un symposium sur l'aide alimentaire;
- ◇ identifier les sujets qui pourraient avantageusement être soumis à une consultation informelle avant d'être présentés au Conseil pour décision;
- ◇ considérer le fonctionnement du Conseil au cours des 12 mois précédents; et décider si des réunions d'information précédant les sessions devraient être organisées pour l'année suivante et, dans l'affirmative, sur quels sujets.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

EB.A/2004 (24–28 mai)

- *Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil sera saisi, **pour information**, de la liste de l'ensemble du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) sous contrat d'une durée d'un an ou plus, au 31 décembre 2003. Elle inclut les administrateurs recrutés sur le plan international, les administrateurs auxiliaires et les volontaires des Nations Unies, ainsi que les autres catégories de personnel employé par le Programme.

- *Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

Le Conseil d'administration a examiné à sa session annuelle de 2002 le document "Mise en oeuvre du mécanisme de financement des programmes de sécurité et de sûreté du personnel des Nations Unies" (WFP/EB.A/2002/6-B) et pris note de son contenu, y compris de l'intention du Secrétariat d'informer le Conseil régulièrement de l'état d'avancement de la question. Dans le Programme de travail pour l'exercice biennal 2003–2004 (WFP/EB.3/2002/11/Rev.1), approuvé par le Conseil, il est prévu que le Secrétariat présente une mise à jour de cette question importante tous les ans à sa session annuelle. Ce document sera soumis **pour information**.



EB.2/2004 (31 mai-4 juin)

- *Rapports du Corps commun d'inspection pour 2003* (E)

Le Conseil d'administration, par sa décision 1998/EB.A/7, a recommandé au Bureau d'examiner les futurs rapports du CCI et de lui transmettre ses observations, pour examen. Le Secrétariat a soumis au Bureau un rapport récapitulatif présentant les recommandations et les mesures de suivi à prendre contenues dans les rapports du CCI publiés en 2003 et intéressant directement les travaux du PAM. Le Bureau présentera le résumé susmentionné au Conseil **pour examen**.

EB.A/2005 (30 mai-3 juin)

- *Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures)* (I)

Le Conseil sera saisi, **pour information**, de la liste de l'ensemble du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) sous contrat d'une durée d'un an ou plus, au 31 décembre 2004. Elle inclut les administrateurs recrutés sur le plan international, les administrateurs auxiliaires et les volontaires des Nations Unies, ainsi que les autres catégories de personnel employé par le Programme.

- *Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité* (I)

Le Conseil d'administration a examiné à sa session annuelle de 2002 le document "Mise en oeuvre du mécanisme de financement des programmes de sécurité et de sûreté du personnel des Nations Unies" (WFP/EB.A/2002/6-B) et pris note de son contenu, y compris de l'intention du Secrétariat d'informer le Conseil régulièrement de l'état d'avancement de la question. Dans le Programme de travail pour l'exercice biennal 2003-2004 (WFP/EB.3/2002/11/Rev.1), approuvé par le Conseil, il est prévu que le Secrétariat présente une mise à jour de cette question importante tous les ans à sa session annuelle. Ce document sera soumis **pour information**.

EB.2/2005 (6-10 juin)

- *Rapports du Corps commun d'inspection pour 2004* (E)

Le Conseil d'administration, par sa décision 1998/EB.A/7, a recommandé au Bureau d'examiner les futurs rapports du CCI et de lui transmettre ses observations, pour examen. Le Secrétariat a soumis au Bureau un rapport récapitulatif présentant les recommandations et les mesures de suivi à prendre contenues dans les rapports du CCI publiés en 2004 et intéressant directement les travaux du PAM. Le Bureau présentera le résumé susmentionné au Conseil **pour examen**.



**PROJET DE CALENDRIER DES SESSIONS DES ORGANES
DIRECTEURS DE LA FAO, DU FIDA ET DU PAM ET DES AUTRES
RÉUNIONS IMPORTANTES 2004–2005**

	2004		2005	
JANVIER				
FÉVRIER	FIDA/CG PAM	16–20 23–27	18 COAG 65 CCP PAM FIDA/CG	5–6 8–11 31/1–4/2 21–25
MARS	23 ARC 27 NERC 76 CQCJ	1–5 13–17 30–31	26 COFI 17 COFO	7–11 14–18
AVRIL	FIDA/CA 28 LARC	19–23 26–30	78 CQCJ 19 COAG FIDA/CA	4–5 11–15 18–22
MAI	24 ERC 91 PC 106 FC 27 APRC PAM	5–7 10–14 10–14 17–21 24–28	108 FC 93 PC PAM 31 CSA	9–13 9–13 30/5–3/6 23–27
JUIN	PAM	31/5–4/6	PAM 128 CL	6–10 20–25
JUILLET				
AOÛT				
SEPTEMBRE	FIDA/CA 92 PC 107 FC 30 CSA	6–10 13–17 13–17 20–24	FIDA/CA 109 FC 94 PC 79 CQCJ	5–9 19–23 19–23 28–29
OCTOBRE	77 CQCJ JMA PAM	5–6 15 (ven) 18–22	JMA	17 (lun)
NOVEMBRE	127 CL FIDA/CA	22–27 29/11–3/12	PAM 129 CL 33 C 130 CL	7–11 15–17 18–29 30
DÉCEMBRE			FIDA/CA	12–16

Eid Al-Adha: 1er février 2004
Pâque: 11 avril 2004
Ramadan: 16 octobre–13 novembre 2004
Eid Al-Fitr: 14 novembre 2004

Eid Al-Adha: 21 janvier 2005
Pâque: 27 mars 2005
Ramadan: 4 octobre–2 novembre 2005
Eid Al-Fitr: 3 novembre 2005

APRC	Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique	ERC	Conférence régionale pour l'Europe
ARC	Conférence régionale pour l'Afrique	FC	Comité financier
C	Conférence	FIDA/CA	Conseil d'administration du FIDA
CQCJ	Comité des questions constitutionnelles et juridiques	FIDA/CG	Conseil des gouverneurs du FIDA
CCP	Comité des produits	LARC	Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale	NERC	Conférence régionale pour le Proche-Orient
CL	Conseil	PC	Comité du Programme
COAG	Comité de l'agriculture	JMA	Journée mondiale de l'alimentation
COFI	Comité des pêches	PAM	Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial
COFO	Comité des forêts		

